



FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DE CYCLISME



DOSSIER INVITATION

Dimanche 11 novembre 2012

TROPHÉE DU GRAND SUD-OUEST

3^e manche à Condat sur Vienne



RIDERS...
READY?

Le Condat Bicross Club est heureux de vous accueillir sur sa piste, avenue de Limoges à Condat-sur-Vienne, à l'occasion de la 3ème manche du Trophée du Grand Sud-Ouest BMX.



The poster features a central graphic of two BMX riders in silhouette, one on the left and one on the right, riding towards each other. The background is a light grey with a grid of pink and white squares in the upper left corner. A large, stylized 'BMX' logo is in the center, with '3eme manche' and 'GSO' below it. The date '11 NOV 2012' and location 'à Condat-sur-Vienne piste du Quorum' are prominently displayed. A speech bubble from a cartoon character says 'Avec Cycles Evasion Découvrez les nouvelles collections 2013'. The text 'entrée libre' is written in a purple script font. The 'Cycles Evasion' logo is in the bottom left. The Condat Bicross Club logo is in the top right. The bottom of the poster contains logos for the organizing bodies and sponsors.

entrée libre

BMX
3eme manche
GSO
11 NOV 2012
à Condat-sur-Vienne
piste du Quorum

Présent dès le samedi 10 novembre

Avec Cycles Evasion
Découvrez les nouvelles collections 2013

Tombola
Buvette
Restauration

Renseignement :
06.12.92.99.67

CONDAT BICROSS CLUB

Cycles Evasion

VILLE DE CONDAT-VIENNE
conseil général HAUTE-VIENNE
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME
ROUEN LIMOUSIN
jb
Tel. 05 55 35 21 31
Auto ATECH
Réparation - Entretien - Toutes marques
05 55 30 58 65
AUTO MOI
R. GOURSEROL

I – ACCUEIL/CONFIRMATION D'INSCRIPTION

Un point Accueil est prévu dès le samedi après-midi à la piste .

Il permettra :

- de recevoir les pilotes ou leur responsable afin de leur procurer toutes les informations nécessaires quant au déroulement de la compétition et à l'installation des camping cars.
- l'attribution des badges pour les officiels (*demande d'accréditation à transmettre au préalable*).

Le samedi de 16h à 18h.

Le dimanche à partir de 8h30.

II – ACCES

Un fléchage portant la mention « BMX » sera mis en place (plan de situation en annexe).

III – STATIONNEMENT CAMPING CARS

Une aire de stationnement gratuite (*sans installations sanitaires ni électricité*) mais non surveillée sera aménagée à proximité du stade de football dans le centre ville de Condat-sur-Vienne.

Nombre de places limitées (*renseignements au 06.12.92.99.67*).

Nous vous remercions de déposer vos poubelles dans les bennes à ordures mises à disposition aux abords de la piste et de respecter la propreté des lieux.

IV – REGLEMENT INTERIEUR

Conformément aux critères Nationaux qui assurent un meilleur déroulement des compétitions, il est rappelé ce qui suit :

- * Seules les personnes portant un badge seront admises dans l'enceinte de la piste.
- * Un représentant par comité régional sera désigné pour présenter tout problème éventuel au secrétariat.

V – RESTAURATION

Tout au long de cette manifestation, les bénévoles du CBC vous accueilleront sur les stands de restauration (sandwichs chauds et froids, frites...), buvette (*l'abus d'alcool est dangereux pour la santé*) et tombola installés à proximité de la piste.

Un coin restauration abrité avec tables et bancs sera mis à votre disposition.

Un système de tickets sera mis en place et servira pour la buvette et la restauration. Nous vous recommandons de les prendre dès votre arrivée.

VI – SECURITE

Le club décline toute responsabilité en cas de vols, dégradations ou effractions commis sur les aires de stationnement ou la piste durant la manifestation.

Pour des raisons de sécurité, aucun vélo ne devra circuler sur les terrains du Centre équestre situé en contre bas de la piste.

VII – SECOURS

Durant la compétition, les secours seront assurés sur la piste par la Croix-Rouge Française de Limoges.

En cas d'évacuation, la caserne des pompiers, située à proximité, assure une intervention en quelques minutes.

Toute évacuation reste à la charge du licencié.

VIII – ESPACE EDUCATEUR

Un espace Clubs, Comités et Teams pour les éducateurs sera mis en place à proximité des zones de départ et arrivée. Règlementé, son accès sera autorisé uniquement sur présentation d'un badge officiel, soumis à réservation préalable.

IX – LES CATEGORIES (voir règlement Trophée GSO 2013, Annexe 1)

Garçons

- 8 ans et moins
- Pupilles,
- Benjamins,
- Minimes,
- Cadets
- Juniors
- Homme Loisirs
- Elite régionale

Filles

- Pupilles et moins
- Benjamines et Minimes
- Cadettes et plus

Cruisers (garçons avec les filles déclassées d'une catégorie fédérale)

- Minimes Garçons et Cadettes Filles
- Cadets Garçons
- Filles 17 ans et +
- Hommes 17-29 ans
- Hommes 30-39 ans
- Vétérans (40 et plus)

X – ENGAGEMENTS

Pas de licence à la journée (avoir au minimum une licence pass' cyclisme « open »).

Le montant des inscriptions est fixé à 10 € pour toutes les catégories. Aucun supplément ne sera demandé pour deux catégories courues (20 pouces et cruisers).

Les engagements, accompagnés des droits de participation, seront envoyés par les clubs à leur correspondant régional (Annexe 4), seul habilité à les transmettre au Comité régional du Limousin, avec copie au responsable du secrétariat de course ci-après désigné :

Mme Valérie GENEAU

140, rue de Lormont

17100 Saintes

busserolle2@wanadoo.fr

La clôture des engagements est fixée par le règlement du Trophée GSO BMX 2013, à **18h00**, le mercredi précédent la course, soit le

mercredi 7 novembre 2012.

Il n'y aura aucun engagement le jour et la veille de l'épreuve.

XI – RECOMPENSES

Les 3 premiers de chaque catégorie seront récompensés par le club organisateur. Seuls les pilotes présents seront récompensés (*sauf pour les pilotes possédant un certificat médical ou dans l'incapacité de se déplacer jusqu'au podium*).

XII – PROGRAMME PREVISIONNEL


Le déroulement de la course devra se conformer à la séquence suivante : (*annexe 2 du règlement GSO 2013*)

9 h 30 : essais contrôlés Blocs 1 et 2
+ toutes les manches jusqu'aux finales
+ remise des récompenses.


13 h 30 : essais contrôlés blocs 3 et 4
+ toutes les manches jusqu'aux finales
+ remise des récompenses.

Les essais et les compétitions se dérouleront par blocs. Les pilotes devront obligatoirement avoir une pastille de 2,5 cm de diamètre collée en haut et à gauche de la couleur suivante sur leur plaque :

Bloc 1 : Cruisers garçons et filles, pas de pastille

Bloc 2 : Pupilles et moins filles, Benjamins et moins Garçons 20',
pastille bleue 

Bloc 3 : Benjamins et Minimes Filles, Cadettes et plus Filles

Bloc 4 : minimes et plus 20'', pastille verte. 

Le timing définitif sera établi, en fonction du nombre d'engagés, par le Président du Jury et par le Responsable interrégional des arbitres. Il sera sur les sites des Comités régionaux concernés, au plus tard le jeudi soir avant la course.

XIII – CONTACTS

Jean-Luc BERLAND : 06 12 92 99 67

isabelle.berland512@orange.fr

Françoise MEDARD 06 77 14 93 59

medard-francoise@bbox.fr

XIV – MARCHAND DE CYCLES

Présence du stand BMX : CYCLES EVASION.

Dès le samedi après-midi, Cycles Evasion propose de vous faire découvrir et tester les produits de sa nouvelle collection 2013.

Les essais seront exclusivement réservés aux pilotes possédant une licence FFC à jour.

XV – ANNEXES

- Plan d'accès
- Liste des hôtels à proximité de la piste
- Règlement Trophée du Grand Sud Ouest 2013
- Coordonnées des correspondants Régionaux

Afin de préserver l'environnement, nous vous demandons de bien vouloir utiliser tout le matériel mis à votre disposition pour laisser le site propre.

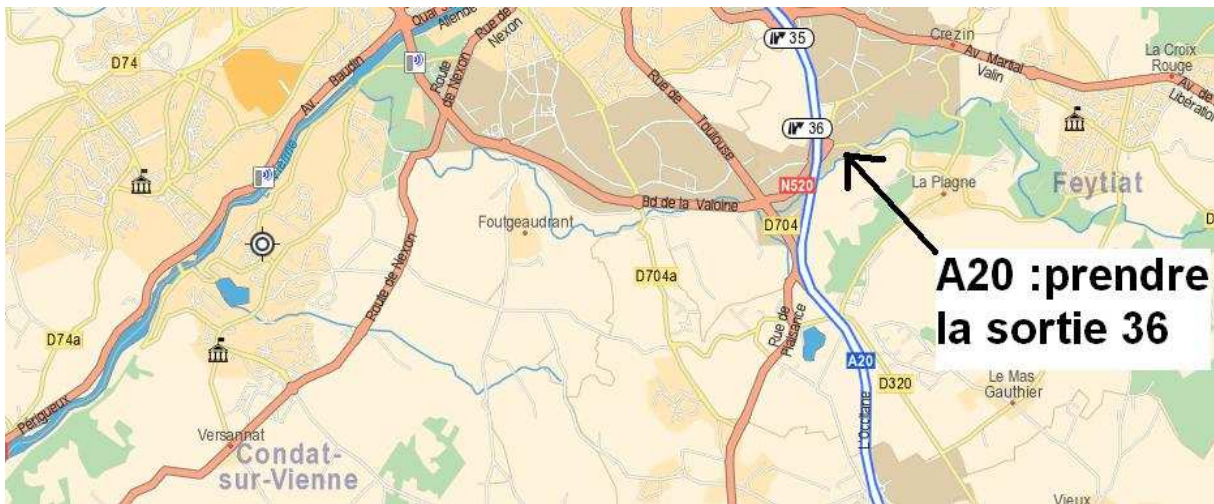
Toute l'équipe du CBC vous remercie par avance de votre visite, souhaite bonne chance aux pilotes et un agréable spectacle aux parents.

PLAN D'ACCES AU SITE

Position GPS de la piste :

Latitude : N 45° 47' 41.132''

Longitude : E 1° 14' 7.274''



HOTELS partenaires

Nom	Distance de la piste
CAMPANILE ZI du Ponteix - Laugerie 87220 Feytiat Tel : 05 55 06 14 60 Fax : 05 55 06 38 93	10 mn
KYRIAD 2 rue Louis Blériot PA du Ponteix 87220 Feytiat Tel : 05 55 06 07 07 Fax : 05 55 30 96 32	10 mn
COMFORT HOTEL ** ZI du Ponteix 6, avenue Le Ponteix 87220 Feytiat Tel : 05 55 06 14 60 Fax : 05 55 06 38 93	10 mn
HOTEL DU GOLF 270, rue de Toulouse 87100 Limoges Tel : 05 55 06 25 25 Fax : 05 55 30 78 76	15 mn
B&B HOTEL ZI Nord Bleue 46 rue Frédéric Bastiat 87280 Limoges Tel : 08 92 78 80 55 Fax : 05 55 42 42 69	15 mn
FAST HOTEL ZI Nord 27 rue Frédéric Bastiat 87280 Limoges Tel : 05 55 37 58 48 Fax : 05 55 37 58 35	15 mn
FORMULE 1 Rue Frédéric Bastiat 87280 Limoges Tel : 08 91 70 52 75	15 mn

Trophée du Grand Sud-Ouest de BMX

Extrait Règlement 2013

ARTICLE 1 :

Les Comités Régionaux de Cyclisme du Grand Sud-Ouest (Poitou-Charentes, Aquitaine, Limousin) organisent un **TROPHEE DU GRAND SUD-OUEST 2013 de BMX** en **3** épreuves.

ARTICLE 2 :

Le **TROPHEE DU GRAND SUD-OUEST** est accessible à tous les pilotes détenteurs d'une **licence FFC ou UCI** ; seuls les pilotes des clubs faisant partie des quatre Comités Régionaux composant "Le Grand Sud-Ouest" marqueront les points correspondant à leurs places sur l'épreuve et participeront au Classement Général Final du Trophée.

ARTICLE 3 :

Ces épreuves seront protégées. Il sera donc interdit aux **clubs** des Comités du Sud-Ouest concernés d'organiser une compétition régionale, promotionnelle ou départementale le même jour qu'une manche du **TROPHEE DU GRAND SUD-OUEST**.

ARTICLE 4 : CATEGORIES COURUES

Les catégories appliquées sont définies à l'**article 12** et en **annexe 1**.

Il n'y aura pas de surclassements.

La réglementation associée sera appliquée (dans le règlement 2012, l'article 5, chapitre 6.9.002 de la réglementation technique BMX nationale).

ARTICLE 5 :

Le film de course sera établi par le Président du jury et le Secrétariat de course en conformité avec le timing établi en annexe sous l'autorité du responsable interrégional des arbitres. Le Président du Jury sera désigné **nominativement** par le responsable interrégional des arbitres et les personnes composant le Secrétariat (Arbitre du Secrétariat et Adjointes) seront désignées par le responsable arbitral du Comité organisateur de l'épreuve.

ARTICLE 6 : ARBITRAGE

Les arbitres composant le Jury seront nommés par le responsable par le responsable régional de la comite dont dépend l'organisateur

ARTICLE 7 : RECOMPENSES

Les **8** premiers du **Trophée du Grand Sud-Ouest de BMX** (classement final) seront récompensés par une Coupe ou un Trophée à **la charge du Comité Régional** dont dépend le club organisateur de la dernière manche.

ARTICLE 8 : CLASSEMENT

Le pilote engagé dans une catégorie marque les points de la place qu'il obtient le jour de l'épreuve suivant le barème lié au programme national de gestion des courses.

ARTICLE 9 : REMISE DES RECOMPENSES

La remise des récompenses du **Trophée du Grand Sud-Ouest de BMX** se fera lors de la dernière manche. Obligation de **présence des 8** premiers.

La remise des récompenses se fera **uniquement** aux pilotes présents. Les absents ne seront pas récompensés (sauf pour les pilotes ayant un certificat médical et étant dans l'incapacité de se déplacer).

Les catégories « regroupées » seront récompensées telles que décrites en annexe.

ARTICLE 10 : ENGAGEMENTS

Pas de licence à la journée.

Les engagements accompagnés des droits de participation suivant tarif en vigueur seront adressés par le correspondant régional et **devront être envoyés, avec copie au responsable du secrétariat, avant le mercredi 18 h 00** précédant la course au Comité Régional organisateur. **Il n'y aura pas d'engagement le jour de l'épreuve et la veille de l'épreuve.**

Un pilote engagé, qui ne participe pas à l'épreuve, sera remboursé par le club organisateur, à condition qu'il, ou son responsable de club, présente au secrétariat, le jour de l'épreuve, un certificat médical postérieur à la date limite d'engagement.

Tout responsable de club doit, le samedi précédant la compétition, contrôler la bonne inscription de ses pilotes sur la liste « inscriptions par club » publiée par le Comité Régional organisateur (voir cahier des charges).

Toute erreur ou absence connue devra être communiquée avant le samedi soir 18h au secrétariat de course.

ARTICLE 11 : CONNAISSANCE DU REGLEMENT

Tout pilote engagé au **Trophée du Grand Sud-Ouest de BMX** reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement

ARTICLE 12 : CATEGORIE ELITE REGIONALE

Tout pilote de 19 ans et plus pourra, après accord de son Comité Régional, s'inscrire en **Elite régionale** ou en **Homme loisirs**, le choix se fera lors de la première inscription au **Trophée du Grand Sud-Ouest de BMX** en cours et sera définitif pour l'année considérée. Dans la catégorie **Homme Loisirs**, les licenciés **Pass'Cyclisme** et **Pass'Cyclisme Open** pourront s'inscrire.

ARTICLE 13 : CAHIER DES CHARGES

Tout club organisateur recevra un cahier des charges qu'il devra avoir signé et renvoyé au Comité Régional organisateur **1 mois** avant la date de l'épreuve.

ARTICLE 14 : CLASSEMENT GENERAL

Le classement se fera sur l'ensemble des 3 manches du **Trophée du Grand Sud-Ouest de BMX**. Les résultats seront communiqués lors de la remise des récompenses et **après vérification, sur le site Internet des Comités Régionaux et dans le Bulletin Officiel FFC.**

Un classement des clubs et, éventuellement, des Comités Régionaux sera établi.

ARTICLE 15 : RAPPORT DE COURSE

Un rapport de course sera établi, durant la semaine suivant l'épreuve, par le Président du Jury et envoyé **dans la semaine** au responsable interrégional des arbitres, au référent BMX, au Comité Régional dont dépend l'épreuve ainsi qu'au Président du club organisateur.

Le Président du Jury nommé pour l'épreuve devra récupérer une copie des feuilles du Secrétariat de toute la course ainsi que tous les papiers où sont notées les arrivées, ceci afin de pouvoir répondre, dans les plus brefs délais, aux réclamations éventuelles qui pourraient avoir lieu. Ces papiers d'arrivée seront conservés pendant 1 mois.

ARTICLE 16 : REGLEMENT NATIONAL

Pour tout point sportif non défini au présent règlement, se référer au règlement national.

Pour tout problème d'ordre général et pour tout problème ne pouvant être solutionné par le règlement national, il sera fait appel à une Commission Sportive composée d'un représentant de chacun des Comités Régionaux concernés, sous la responsabilité du Référent Sud-Ouest de BMX au sein de la CNBMX.

ANNEXE 1 : COORDONNEES DES CORRESPONDANTS REGIONAUX

AQUITAINE

- *par courrier :*
Comité d'Aquitaine de cyclisme
François-Xavier BERNAGAUD
43 rue périnot
BP. 225
33021 Bordeaux cedex
- *par mail :* comité@aquitaine-velo.com

LIMOUSIN

- *par courrier :*
Françoise MEDARD
24 rue Jules Ferry
87000 Limoges
- *par mail :* medard-francoise@bbox.fr

MIDI PYRENEES

- *par courrier :*
Jean-Jacques LAFONTAINE
4, rue de la Balaguère
65100 ADE
- *par mail :* jean-jacques.lafontaine@orange.fr

POITOU CHARENTES

- *par courrier :*
Valérie GENEAU
140 rue de Lormont
17100 Saintes
- par mail :* busserolle2@wanadoo.fr

ANNEXE 2 : TIMING DE COURSE

Le déroulement de la course devra se conformer à la séquence suivante :

9h30 : Essais contrôlés Bloc 1 et 2

Manches de qualification Bloc 1 et 2

Quarts, demi-finales et finales Bloc 1 et 2

Pause

Remise des récompenses Bloc 1 et 2

13 h 30 : Essais contrôlés Bloc 3 + 4

Manches de qualification Bloc 3 + 4

Quarts, demi-finales et finales Bloc 3 + 4

Remises des récompenses Bloc 3 + 4

Les essais et les compétitions se dérouleront par blocs. Les pilotes devront obligatoirement, sauf les catégories Filles, avoir une pastille de 2,5 cm de diamètre collée en haut et à gauche de la couleur suivante sur leur plaque :

Bloc 1 : Cruisers garçons et filles, pas de pastille

Bloc 2 : Pupilles et moins filles, Benjamins et moins Garçons 20',
pastille bleue

Bloc 3 : Benjamins et Minimes Filles, Cadettes et plus Filles

Bloc 4 : Minimes et plus 20'', pastille verte.

NB : Pour les essais des Blocs 3 et 4, les couloirs de pré-grille numérotés de 1 à 2 seront réservés aux filles pour des raisons de récupération et d'essais entre elles.

L'ordre de passage l'après-midi respectera, à chaque épreuve du GSO, la séquence suivante :

Bloc 3

Minimes Cadets

Homme loisirs

Juniors

Elite régionale

L'ordre de passage des Cruisers le matin sera le même que ci-dessus, avec les Cruisers 40 ans et + (à la place du Bloc 3), suivi des 30/39 ans (à la place des 30 ans et +), des Minimes, des Cadets, des Filles 17 ans et + et des 17/29 ans.

Ce timing est donné à titre indicatif.

Le timing définitif établi, en fonction du nombre d'engagés, par le Président du Jury et par le Responsable interrégional des arbitres sera publié sur les sites des Comités Régionaux concernés, au plus tard le jeudi soir avant la course.

ANNEXE 3

PRESENCE SUR LA PISTE :

Il est demandé :

- que toutes les personnes présentes sur la piste soient rapidement **identifiables** par une tenue ou un badge de couleur différente.
- qu'il n'y ait, en même temps, pas plus de **cinq** photographes ou journalistes.
- que les VIP soient **accompagnés** par le Président du club hôte pour avoir accès à la piste et aux zones de pré-grille, butte de départ, zone d'arrivée.
- qu'un représentant de Comité Régional ne soit pas, **le même jour**, arbitre.

SECOURS :

Le club devra disposer d'une liaison téléphonique avec les Pompiers et le SAMU. Il est souhaité et souhaitable :

- qu'un médecin soit présent lors des épreuves, ce médecin pouvant être un parent de pilote volontaire.
- que les secouristes soient en nombre suffisant pour éviter des arrêts répétitifs des courses.